



# FICHE DE TRANSMISSION DES ADHESIONS Année 2024/2025

5

N°

Le conseil local de :

- 1) **transmet ci-joint les bulletins d'adhésions/abonnements au CDPE Calvados** pour saisie informatique (après avoir vérifié que les montants cochés sur le bulletin correspondent au règlement effectué par la famille au conseil local)
- 2) **doit** → **encaisser la totalité des règlements,**  
→ **et reverser au CDPE une somme globale par chèque à l'ordre de FCPE 14.**

Ces bulletins représentent :	Montant	Quantité	Total
Adhésion à <b>16 €</b>	<b>16 €</b>		
Adhésion à <b>21 €</b>	<b>21 €</b>		
Adhésion <b>second parent uniquement</b> <i>Attention ! Il faut qu'il y ait une adhésion ou 21 € ou 16 € du premier parent</i>	<b>7,00 €</b>		
Adhésion SOLIDARITE : <b>minimum 8,00 €</b>			
Don pour aider au développement et à l'implantation de la FCPE Calvados			
Don destiné à un autre conseil local dénommé :			
<b>Si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce document, appelez le CDPE au n° tél : 02.31.43.76.77.</b>	<b>Total à reverser</b>		

### Ci-joint un chèque du montant total à reverser

Banque et numéro du chèque : .....

Fait le ..... à .....

Par (nom et prénom) .....

Signature :

*La copie de la fiche de transmission sera envoyée au responsable ayant établi cette fiche.  
Elle sera la pièce justifiant l'émission du chèque. A conserver avec la trésorerie.*